

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **74 (1923)**

Heft 3

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Argovie. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de M. E. Lier, ancien inspecteur forestier communal de Rheinfelden, qu'un mal inopiné avait mis dans la dure obligation de donner prématurément sa démission. Nous reviendrons, dans le prochain cahier sur la carrière de l'aimable collègue trop tôt disparu.

BIBLIOGRAPHIE.

Luc Girod-Genet. La déforestation mondiale et les inondations. Extrait de la Revue mondiale. Brochure de 48 pages. 1921.

L'auteur, un inspecteur des Eaux et forêts, ancien chef de la Mission forestière à Madagascar, a été amené, après les inondations de 1909 et de 1910 qui ont désolé de nombreuses régions de la France, à étudier la relation existant entre les chutes d'eau et le taux de boisement d'un pays. Et il se demande : Faut-il reboiser? Ne faut-il pas reboiser? Etudiant la question au point de vue mondial, il constate que le taux de boisement des cinq continents est le suivant : Europe 30,2 %, Amérique 14,0 %, Asie 8,5 %, Australie 8,5 %, Afrique 7,9 %. Dans leur ensemble, les forêts de notre planète ne représentent plus que le 12 % de sa superficie solide. Si l'on admet que pour être normalement boisée — en équilibre — une contrée déterminée doit avoir un taux de boisement du 33 %, il faut avouer que notre terre est bien loin de cet état d'équilibre. D'autre part, les superficies forestières mondiales sont loin d'être uniformément réparties à la surface des divers continents.

L'auteur admet qu'il doit résulter de cet état de choses des troubles profonds dans l'atmosphère et, notamment, une irrégularité inquiétante du régime des pluies.

Il faudrait donc exercer une surveillance plus étroite des masses forestières existantes, réprimer les abus dans les exploitations et passer au reboisement de certaines contrées de la terre.

Pour réaliser ce beau et grandiose programme, l'auteur entrevoit un organisme mondial qui serait rattaché à la Société des Nations. Utopie! Qui oserait l'affirmer? Quoi qu'il en soit, l'auteur a eu le mérite de mettre en lumière, d'ouvrir, comme il le dit modestement, un problème intéressant. Et il a su en exposer les données de façon fort captivante.

Le reboisement mondial à la place de la guerre mondiale! Quelle agréable diversion! Mais ...

H. B.

Paul Jaccard. Nombre et dimensions des rayons médullaires chez Ailanthus glandulosa. Tiré à part d'une notice au Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles. 10 pages. Lausanne, 1922.

Nous sommes encore mal documentés sur le nombre et la grosseur de ces organes pourtant si importants, physiologiquement, de nos arbres. Et cela, aussi bien quant à leur distribution dans les couches annuelles successives d'un arbre que dans ses parties principales : tige, racines et branches.

Le professeur zurichois a étudié déjà cette question chez l'épicéa, le bouleau verruqueux et le sequoia à feuilles d'if. Il vient d'en continuer l'étude en choisissant l'ailanthe, arbre peu connu chez nous, mais qui, dans les régions sèches de la Provence, a été employé avec succès au reboisement.

A ne considérer que cette seule espèce végétale, l'auteur a pu établir que la distribution des rayons médullaires, bien qu'elle constitue un caractère spécifique, dépend dans une large mesure de l'âge, des conditions de croissance et de la nature des organes, tiges, racines et branches de chaque individu. Dans chaque espèce d'arbre, le nombre et la grosseur des rayons subissent des variations individuelles, locales ou générales, annuelles ou saisonnières parfois considérables.

H. B.

Département des terres et forêts. Rapport du Ministre des terres et forêts de la province de Québec pour 1921/22. Un volume in-4° de 81 pages. Québec, 1922.

Dans ce rapport de gestion du ministre H. Mercier au Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, ce qui nous intéresse surtout c'est le rapport de M. G. C. Piché, l'aimable chef du service forestier de la province. Il nous apprend que la crise mondiale, conséquence de la grande guerre, a fait sentir durement ses effets dans l'industrie canadienne du bois. L'exportation des bois de sciage a été presque complètement suspendue. Aussi, dans ce dernier exercice, les coupes de bois de sciage ont été très faibles tant sur les terrains privés que sur le domaine de la Couronne. L'industrie des pâtes de bois a subi aussi un fort ralentissement.

Le rapport signale les très graves dégâts causés par un insecte, la pyrale de l'épinette (*Tortrix*), dans les forêts du sapin baumier.

Mais le grand ennemi de la sylve au Canada, où le colon qui obtient un permis de défricher est autorisé à brûler ses abatis, c'est le feu. Et, de fait, l'occupation essentielle du personnel forestier consiste à lutter contre le danger des incendies. Le rapport nous apprend qu'une circulaire a été adressée à ce sujet aux membres du clergé de la province pour être lue du haut de la chaire. Et pour faire l'éducation du public sur la nécessité d'un service de protection de la forêt, on a recouru à un conférencier spécial. Celui-ci n'a pas fait moins de 200 conférences durant l'année écoulée. L'administration forestière a cherché, avec beaucoup de raison, à s'adresser aux élèves des écoles de la province, en leur distribuant des cartes postales illustrées représentant des scènes forestières. Le rapport dit à ce sujet ceci: „Les instituteurs, au nombre de 8000, nous ont facilité la tâche de la distribution de ces cartes et nous ont, en certains cas, hautement loués de notre action. Cette campagne d'éducation devrait être continuée.“

Il nous plait de constater qu'au Canada l'administration forestière ait su comprendre que, pour faire œuvre durable en ces matières, il faut commencer par l'écolier.

H. Badoux.

Th. S. Woolsey: American Forest Regulation. Un volume in-8° de 217 pages; éditeur, Chapman et Hall, Londres 1922.

L'auteur, qui a professé le cours d'aménagement à l'École forestière de Yale, aux Etats-Unis d'Amérique, énumère dans ce volume les méthodes d'aménagement applicables dans son pays. Dans l'introduction, il établit une comparaison entre les nombreuses méthodes allemandes et celles appliquées en France. Il pense que les premières sont compliquées et il préfère s'inspirer des dernières.

Le lecteur y trouvera la description de ces méthodes diverses et des adaptations qu'elles ont subies aux Etats-Unis. Il n'y manque pas non plus les considérations usuelles sur l'exploitabilité, la révolution, le matériel dit normal; une large place est faite au calcul de la possibilité (*Regulating the cut*).

Ce qui nous a retenu surtout dans ce volume, ce sont, au chapitre consacré à la détermination de la possibilité en volume, les considérations de l'auteur sur la méthode du contrôle. On devinera d'emblée de quel esprit elles s'inspirent quand nous aurons noté, ainsi qu'il croit devoir en informer, „qu'il préfère ne pas enseigner cette méthode „suisse“ aux étudiants forestiers américains.“

A l'en croire, la méthode du contrôle n'est que rarement applicable aux Etats-Unis, même dans des conditions de culture intensive. Mieux encore, elle est bien davantage la mise en œuvre d'une idée policière qu'une méthode d'aménagement.

Récapitulant ses idées au sujet du contrôle, M. Woolsey en établit la valeur suivant le schéma suivant:

Inconvénients: 1° La possibilité étant fixée en se basant sur l'accroissement courant seulement, elle est trop faible dans les forêts âgées et trop forte dans celles qui n'ont pas atteint l'âge d'exploitabilité.

2° Admettons l'emploi de l'accroissement moyen. (Si l'on choisit l'accroissement moyen *actuel* pour chaque classe d'âge, la possibilité sera trop forte pour les jeunes peuplements et trop faible pour les peuplements surexploitable.) Le matériel sur pied des peuplements âgés ne peut être diminué et, au contraire, pour les peuplements non exploitables on ne peut pas tenir un compte suffisant du matériel sur pied et de l'âge des bois.

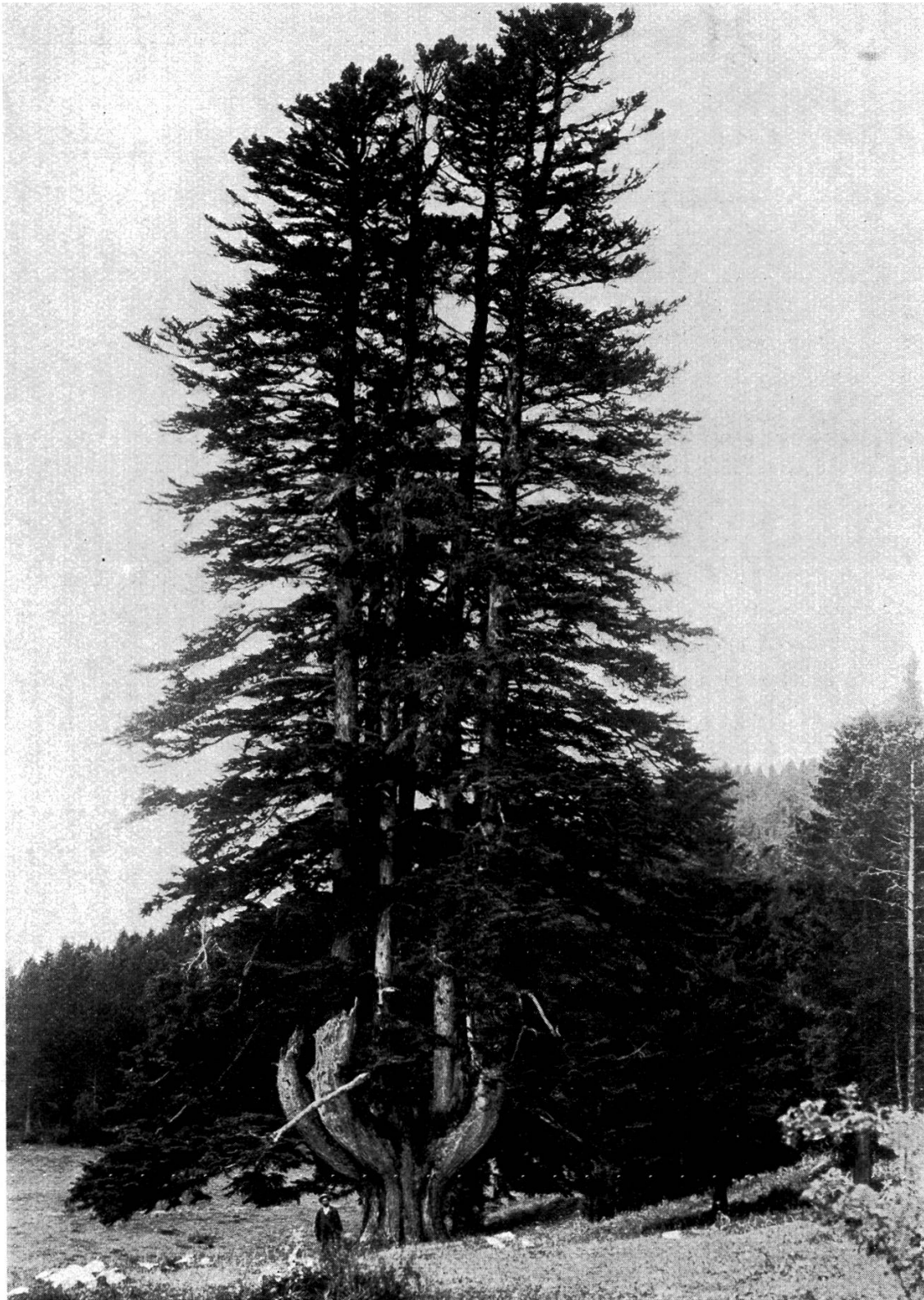
3° La méthode est coûteuse et il est difficile de déterminer l'accroissement d'une forêt entière.

4° Même dans des conditions par ailleurs satisfaisantes, elle ne permet pas d'obtenir une répartition normale des classes d'âge.

Avantages. Aucun; elle peut cependant offrir quelque intérêt et avoir de la valeur comme moyen de détermination approximatif de l'accroissement actuel dans les conditions dans lesquelles s'est réellement développée une forêt. Elle permet de faire ressortir, dans le calcul, l'influence de la perte d'accroissement subie par les tiges qui ont crû sous le couvert.

Dame, voilà une récapitulation dont le bilan est bien mince! Et si la méthode du contrôle n'avait que de tels critiques, elle n'en mènerait pas large.

Mais, si nous ne nous abusons, M. Woolsey la connaît bien mal et son jugement si sévère nous paraît provenir d'une étude essentiellement superficielle. L'essence même de la méthode lui a totalement échappé.



Phot. A. Dériaz

LE SAPIN CANDÉLABRE DE LA BORSATTAZ

sur un pâturage boisé (commune d'Arzier le Muids), dans le canton de Vaud, à 1140 m d'altitude. Dimensions en 1906: circ.: du fût, à 1,3 m : 6,10 m; hauteur 30 m. Vers 3 m de hauteur, la tige se divise en dix tiges secondaires dont deux ont été brisées par la foudre. Un des plus gros arbres de notre pays!